

« Ils veulent humilier les travailleurs ! »

La FGTB rejette l'accord et menace d'un printemps chaud

La FGTB n'aura pris qu'une heure et demie, ce lundi, à rejeter l'accord sur les prépensions remodelé par le gouvernement. Pourquoi ? Et avec quelles suites ? Marc Goblet nous dit tout.

Pourquoi ce rejet ?

« Ils n'ont fait aucune concession ! Ils respectaient notre accord sur les prépensionnés du passé, mais en sachant qu'ils avaient une épée de Damoclès au-dessus de la tête : notre recours au Conseil d'État. Pour le futur, ils ne respectaient notre demande pour les métiers lourds, les travailleurs de nuit et ceux de la construction que pour 2015-2016. Après, ils augmentaient l'âge de leur disponibilité. C'est contraire à l'accord du 18 décembre : on devait reparler tous les deux ans de l'âge du départ en prépension ! »

Dans quel but, selon vous ?

« Leur volonté est claire : faire en sorte que, dans 5 ans, la prépension n'existe plus ! C'est très inquiétant !

Si on fait ça, en cas de restructuration, les plus âgés ne voudront plus partir. Donc on licenciera les jeunes. »

Et la fameuse disponibilité adaptée ?

« Cela signifie qu'on va aussi revoir la notion d'emploi convenable, celui qu'un chômeur est tenu d'accepter. Tous les travailleurs qualifiés vont alors se voir très vite proposer un emploi. C'est humilier les travailleurs ! C'est tout sauf œuvrer à la stabilité sociale du pays ! »

Mais le contrôle allait en revenir aux Régions...

« Justement ! Ça revient à casser la logique de solidarité entre les travailleurs, avec des règles différentes selon l'endroit où ils habitent ! Ce n'est rien d'autre que franchir un pas de plus dans la régionalisation de l'emploi ! »

Bart De Wever disait que vous seriez irresponsables de refuser cet accord...

« Ce qui est irresponsable, c'est de ne pas accepter l'accord des patrons et syndicats, qui était indivisible !

Cela va créer des tensions sociales dans les entreprises et les secteurs ! De Wever, il se prend pour le seigneur, mais c'est lui l'irresponsable ! »

La concertation sociale a-t-elle encore un sens, au fond ?

« Ce n'est jamais moi qui dirais le contraire. Mais j'attends du gouvernement qu'il la respecte. Que va-t-il

« IL NOUS FAIT SON CINÉMA EN DISANT QU'IL VEUT FAIRE DU MODERNISME »

nous dire, demain, quand on négociera l'avenir des pensions ? Que notre avis est bien gentil, mais que c'est quand même lui qui décide ? Ce n'est plus de la concertation, ça ! Il est en train de prendre un grand risque, en remettant en cause le modèle de concertation belge ! »

Dans quel but, selon vous ?

« À votre avis ? C'est un gouvernement de droite qui nous fait son cinéma en disant qu'il veut faire du modernisme et respecter les gens qui se lèvent tôt. En réalité, il s'attaque aux services publics, à la Sécurité, à la concertation sociale et au pouvoir d'achat des gens et des allocataires sociaux ! Les mettre dans la pauvreté, les rendre malheureux et rendre les riches plus riches, vous appelez ça du modernisme, vous ? »

Y aura-t-il de nouvelles actions ?

« À la concentration du 11 mars, il y aura déjà plus de gens qu'annoncé, je crois. Pour la suite, on va se voir avec la CSC et préparer d'autres actions, oui. Ce ne seront pas forcément des grèves. On pourrait faire des manifs, des actions ciblées... Mais si le gouvernement ne comprend pas notre signal, de nouvelles grèves ne sont pas exclues non plus. On n'y est pas. Mais à lui d'agir s'il veut l'éviter. » ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
CHRISTIAN CARPENTIER

LA MINISTRE ELIANE TILLIEUX SORT DU BOIS

« C'est de l'aveuglement idéologique ! »

Depuis vendredi, elle se taisait. Un silence que la ministre wallonne de l'Emploi brise prudemment, pour Sudpresse. « Selon les différents éléments qui sont apparus dans la presse ces dernières heures, la proposition du gouvernement fédéral sur la question de la disponibilité des prépensionnés pose plusieurs questions », indique-t-elle.

« Alors que le compromis trouvé par le groupe des dix proposait une solution simple et claire à mettre en œuvre, les aménagements qu'a annoncés le gouvernement amènent beaucoup de confusion dans un dossier qui

n'en manquait déjà pas. »

« DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES »

À ses yeux, la disponibilité adaptée est « ambiguë ». « Que va-t-on exiger de leur part qui ne relève ni de la disponibilité active ni de la disponibilité passive ? », s'interroge-t-elle. « Comment va se mettre en œuvre l'accompagnement spécifique avancé par le fédéral ? En effet, ce sont les régions qui sont compétentes pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi : le fédéral envisage-t-il dès lors des moyens supplémentaires pour les régions qui non

seulement devront accompagner et contrôler un public croissant mais également proposer de nouvelles modalités d'accompagnement en vertu de cette nouvelle disposition ? »

Eliane Tillieux dénonce également « cette manière de solutionner, sur le dos des régions et sans aucune concertation, un problème créé de toutes pièces par le fédéral. Comme si, une nouvelle fois, il voulait démontrer son aveuglement idéologique. Car, jusqu'à preuve du contraire, personne ne peut démontrer que cette posture créera de l'emploi. » ■

CH. C.

LA SUITE CE MARDI

La CSC devrait dire non également

La FGTB aura été la plus rapide à asséner son refus de la proposition gouvernementale en matière de prépensions, ce lundi. Pour ce faire, elle avait

même anticipé son Bureau d'un jour, pressentant un bouillonnement interne qui devait s'exprimer rapidement.

L'avis des deux autres syndicats va suivre ce mardi. Si l'avis de la CGSLB pourrait être plus atténué, il serait très étonnant que le verdict de la CSC

s'écarte fortement de l'avis émis ce lundi par son homologue socialiste. Hier en effet, sa secrétaire générale Marie-Hélène Ska (photo) a répété ses propos de jeudi : l'accord des partenaires sociaux n'était pas qu'un simple avis. Et, surtout, il était « un et indivisible ».

Or, c'est bien à une division par deux que le gouvernement a procédé, validant la demande des partenaires sociaux pour le passé (on fiche la paix aux prépensionnés) mais le modifiant fortement pour le futur (obligation de rechercher un job, avec un accompagnement adapté). ■

CH. C.